

Société

Je n'en pouvais plus, il fallait que mes parents interviennent P 5



Les membres de la CENI devant la Cour Constitutionnelle hier

Le processus électoral désormais dans sa phase active,

La thèse d'un passage en force battue en brèche P 3



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 095 jeudi 25 Octobre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Les absents ont toujours tort

Le processus électoral est enclenché. C'est irréversible. Tout se passe dans le respect des nouveaux textes qui régissent les élections législatives au Togo. Le train des élections ira jusqu'au terminus.

Les formations politiques qui avaient cru pouvoir arrêter le processus, constatent aujourd'hui la mort dans l'âme qu'une fois de plus le monde s'est fait sans eux. Ils se voient contraints de faire de la surenchère pour garder un zest de crédibilité. Mais jusqu'à quand ?

Les absents auront toujours tort dans un monde où rien n'oblige personne à briguer le suffrage de ses concitoyens. Dans l'histoire électorale, jamais on a vu une élection invalidée pour cause de boycott, le boycott ou l'abandon étant des options que les uns et les autres ont toute la latitude d'envisager.

Le jeu politique ressemble étonnamment au football. Quand au cours d'un tournoi une équipe ne se présente pas au match, l'on dit qu'elle a déclaré forfait. L'arbitre en tire les conclusions et le tournoi se poursuit même sans elle car en foot comme en politique, les absents ont toujours tort. ■

La Rédaction



© Photo Louis Vincent

Sommet de l'énergie à Dubaï

Quelle politique énergétique pour les pays africains ?

 P 3

Classement Doing Business 2013/ Le Togo gagne 6 points et se hisse à la 3e place au sein de l'UEMOA

Décryptage d'un succès à encourager P 2

L'enquête sur les événements malheureux à Adéwui et Bè bouclée

Les auteurs de troubles identifiés P 5

CAN 2013: Le Togo dans le groupe de la mort P 7

Classement Doing Business 2013/ Le Togo gagne 6 points et se hisse à la 3e place au sein de l'UEMOA

Décryptage d'un succès à encourager

Tous les gouvernements attendent chaque année avec frénésie le rapport Doing Business publié par la Société Financière Internationale et la Banque mondiale.

Depuis sa première édition publiée en 2004, le rapport Doing Business est très couru parce que la Banque mondiale participe à son élaboration. Il inquiète aussi parce qu'il est consulté par les grands décideurs et en particulier les investisseurs qui ont besoin de savoir où ils mettent les pieds avant de se lancer. Un bon classement dans le rapport sur le climat des affaires peut aider beaucoup à reconstruire le capital confiance dont jouit un pays.

Il faut donc se réjouir que le Togo ait pu remonter de six places dans le classement comparativement au rapport 2012 dans lequel il avait perdu des points.

En effet, dans le nouveau rapport, le Togo occupe la 156ème place sur les 185 économies étudiées.

Comment le Togo a-t-il donc réussi sa percée ?

Selon les termes mêmes du communiqué du bureau de la Banque mondiale au Togo : « Le Togo a facilité la création d'entreprises,

- en réduisant les frais d'enregistrement,
- en améliorant les processus de traitement au guichet unique pour l'enregistrement des entreprises et
- en remplaçant l'exigence d'une copie du casier judiciaire des fondateurs par une

déclaration sur l'honneur au moment de l'enregistrement de l'entreprise.

Ces réformes, poursuit le rapport ont permis au Togo d'améliorer son classement mondial, passant ainsi de la 162 e place sur 183 pays (Doing Business 2012) au 156e rang sur 185 pays (Doing Business 2013). Le Togo occupe désormais le 3ème rang sur les 8 pays de l'UEMOA.

Le classement du Togo est un réel motif d'encouragement même si beaucoup d'efforts restent encore à faire pour favoriser l'émergence d'un secteur privé robuste.

Au total dix critères comptent pour la SFI et la Banque mondiale :

- (i) la création d'entreprise ; (ii) l'octroi des permis de construire ; (iii) l'accès à l'électricité ; (iv) l'enregistrement des propriétés ; (v) l'accès au crédit ; (vi) la protection des investisseurs ; (vii) le paiement des taxes ; (viii) le commerce transfrontalier ; (ix) l'exécution des contrats ; et (x) le règlement de l'insolvabilité.

Pour cette année, le thème de Doing Business est : "Des réglementations intelligentes pour les petites et moyennes entreprises".

Le Gouvernement doit donc garder le cap des réformes pour continuer à améliorer son score et faire de notre pays une destination prisée des investisseurs. ■

Civisme : Ces étalages au bord de la chaussée, qui entravent la circulation



Les abords des voies publiques sont presque inexistantes au jour le jour. En effet chaque jour nos voies publiques perdent une parties de leur portion au détriment des étalages des marchandises et des activités en plein temps. Ce sont les vendeurs qui envahissent petit à petit la voie pour entretenir leur commerce au détriment de leur sécurité et de la sécurité des usagers de la route. Aussi illégal que cela puisse paraître c'est dans une ambiance bon enfant que nombreux se livrent à ce geste très périlleux. Un laxisme qui peut malheureusement coûter la vie quand nous voyons le nombre d'engins qui dérailent de leur route. Le code de la route est un devoir que toute personne est sensée respecter. La voie publique n'est pas un marché moins encore un stand où l'on peut garnir les marchandises. C'est l'occasion de tirer la sonnette d'alarme aux services de la voirie pour une meilleure organisation de la circulation, mieux encore appeler au bon sens des riverains pour parer à tout danger. ■

Charles keyewa

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Processus électoral en cours : Partagez vous l'avis d'une partie de l'opposition qui évoque un passage en force ?»

Edgar WALLA, Rédacteur au journal le Tonnerre



Nous ne maîtrisons pas les méandres de la politique mais en l'espèce nous ne pensons pas que ce soit en un passage en force. Car un passage en force suppose la violation systématique de tous les textes régissant l'organisation d'une consultation électorale mais aussi et surtout la violation du temps. Or dans le cadre de ces prochaines élections ce sont les textes que nous nous sommes consensuellement donnés lors du dialogue de Ouaga qui sont exécutés par les organes impliqués dans l'organisation des élections

à venir. Aussi ces joutes électorales qui devraient se dérouler en octobre ou au plus tard le 12 novembre n'auront pas lieu dans les délais constitutionnels compte tenu du temps que le gouvernement a mis pour chercher un large consensus pour des élections libres, transparentes et équitables. Tout observateur sincère sait que le gouvernement a fait preuve de patience, d'esprit d'écoute et d'ouverture. A l'opposition de faire un minimum de concessions pour que le Togo réédite l'exploit de 2007. ■

Yves-Nicolas KOUDOHAH, DP Le Bâtitteur



La politique de "le chien aboie la caravane passe" du pouvoir en s'obstinant d'organiser ad vitaernaum les législatives prochaines augure des lendemains encore très agités pour le pays. Le gouvernement ferait mieux d'épargner la population des contestations d'élection qui débouchent souvent sur des violences gratuites. Si l'opposition parle de passage en force, c'est qu'il y a des préalables à satisfaire dans le cadre d'une discussion franche et sincère comme la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles préconisées par l'Accord Politique Global.

Malheureusement, un dialogue sérieux et sincère ne s'est jamais instauré entre le pouvoir et l'opposition. Même les quelques maigres résultats des précédents dialogues n'ont jamais été mis en application par le pouvoir.

Si les hommes politiques (pouvoir et opposition) aiment le Togo, je crois qu'il vaut mieux laisser l'actuelle Parlement continuer, s'asseoir et discuter sérieusement pour organiser les législatives dans la transparence. ■

Yves GALLEY, DP La Symphonie



Passage en force, oui et non. Oui, quand on est un acteur politique obsessionnel du pouvoir qui met au fronton de son combat l'intérêt personnel au détriment du bien être du peuple qu'on prétend défendre. Non, quand on est un acteur politique qui comprend deux choses : au plus fort d'un blocage politique, la clé de l'impasse ne vient que du dialogue et en plus, l'Etat, fatigué de tendre la

perche aux opposants pour discuter n'ira pas jusqu'à se prosterner à leurs pieds et attendre leur dernier mot avant de s'acquitter des devoirs qui rentrent dans ses attributions régaliennes. La République doit être perpétuellement en marche, le Togo est encore très loin du stade où toutes les roues de la République sont crevées, et par conséquent, on doit avancer. ■

Les membres de la CENI devant la Cour Constitutionnelle hier : Le processus électoral désormais dans sa phase active, La thèse d'un passage en force battue en brèche

13 des 15 membres de la CENI élus par l'Assemblée Nationale ont prêté serment hier devant les membres de la Cour Constitutionnelle. C'est une étape très importante du processus électoral qui vient d'être franchie. Toutes les tâches liées à l'organisation des futures législatives incombent désormais à la CENI.

Le Togo après un léger retard conformément au calendrier constitutionnel, s'apprête à mettre en place la cinquième législature de la 4e République. Sauf coup de théâtre, l'on devrait s'attendre aux élections législatives en début d'année 2013. En tout cas l'agenda républicain oblige l'Etat Togolais à y aller. Le processus à déjà pris son envol avec le renouvellement d'une grande partie des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), lesquels membres de la CENI ont juré devant les juges de la Cour Constitutionnelle de « ... de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membre de la Commission Electorale Nationale Indépendante dans le respect de la Constitution et du Code électoral ». A 13, les membres de la CENI peuvent siéger valablement le quorum à atteindre étant de 9 selon la loi.

Ce démarrage du processus électoral a provoqué un lever de bouclier du côté d'une partie de l'opposition qui parle d'un passage en force. Mais y a-t-il vraiment péril en la demeure ?

Un processus électoral conforme au cadre

réglementaire

Les togolais vont bientôt choisir leurs députés dans le respect du cadre défini par l'Accord Politique Global (l'APG) signé en août 2006, et qui a permis l'organisation des législatives de 2007 et la présidentielle de 2010, deux élections considérées à ce jour comme les plus crédibles et les plus transparentes depuis le début du processus démocratique au Togo. Au-delà de l'APG, le processus électoral enclenché tient compte dans une proportion non négligeable des différentes recommandations des missions d'observations électorales en l'occurrence, celles de l'UE. Contrairement à ce que tentent de faire croire certains, la composition actuelle de la CENI ne s'écarte pas de l'esprit de l'APG et des différentes recommandations des missions d'observations électorales. Le critère de parité est respecté avec 5 représentants pour la majorité parlementaire et 5 pour l'opposition parlementaire sans oublier l'opposition extra parlementaire qui s'en sort avec 3 représentants et la société civile qui aura son regard à travers 3 représentants et un technicien venant de l'administration.

Au nombre des innovations apportées à l'institution chargée d'organiser les élections, on note le renforcement des pouvoirs de la CENI dans l'organisation, la supervision et le contrôle des élections, la mise en place d'un Secrétariat exécutif doté des ressources



Vue partielle des membres de la CENI

humaines et des capacités techniques pour supplanter le secrétariat administratif de la CENI

On parle aussi du principe de la publicité des séances de la CENI qu'il faudra matérialiser ; Il sera procédé à une refonte complète du fichier électoral avec le souci majeur de préserver l'obligation de délivrance immédiate des cartes d'électeurs biométriques et l'établissement de listes électorales fiables. Le contingent d'observateurs sera également de la partie pour un scrutin qui se veut transparent. Certes tout ne sera pas parfait ni limpide comme de l'eau de roche, aucune œuvre humaine n'étant parfaite, mais il faut reconnaître avec humilité et impartialité que de gros efforts ont été faits et continuent d'être faits pour un scrutin crédible et acceptable par tous.

La thèse d'un passage en force écartée

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, les prochaines législatives ont déjà pris du retard si on se réfère au délai constitutionnel. Mais ce retard faut-il le rappeler était lié à la volonté du pouvoir de rechercher le consensus autour de certains points qui achoppent dans le code électoral notamment le redécoupage électoral, la répartition des sièges, la limitation du mandat présidentiel, le mode du scrutin et que sais-je encore...

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, le gouvernement a manifesté sa ferme volonté de parvenir à la table de discussion avec l'opposition. Déjà dans la foulée de la présidentielle de 2010 le chef de l'Etat en personne, annoncera les couleurs au mois en appelant à la relance du dialogue politique. On citera au passage les différentes concertations au sein des cadres permanents de dialogue, le dialogue exclusif

avec l'opposition parlementaire qui n'a pas abouti. La démission du PM Houngho et la volonté d'ouvrir le gouvernement à toutes les forces politiques pour l'organisation des prochaines élections de manière participative et consensuelle, sont autant d'éléments qui ne permettent pas à la thèse d'un passage en force de prospérer. Les différents appels à candidature lancés puis réitérés par l'Assemblée Nationale étaient tout de même des signes forts d'une réelle volonté de ne pas faire cavalier seul. Et comme le dit le proverbe, on peut conduire son âne à la rivière mais on ne peut l'obliger à boire. L'organisation des élections restent une tâche régalienne. L'Etat ne saurait être pris en otage par une frange de la population qui exprime des revendications à travers des marches.

Le train des élections législatives est sur les rails et rien ne pourra l'arrêter. La loi ne fait pas obligation à la CENI d'être au complet avant d'entrer en fonction cela voudrait tout simplement dire qu'à 13 le quorum pour délibérer est largement atteint. Le gouvernement néanmoins se montre disponible et ouvert pour un dialogue en vue de l'amélioration des prestations de la CENI l'opposition qui crie au passage en force devrait plutôt surfer sur cette nouvelle main tendue du pouvoir pour rectifier son tir au lieu de faire du dilatoire. ■

P. Fabrice

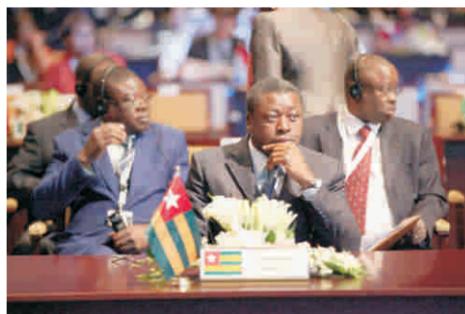
Sommet de l'énergie à Dubaï Quelle politique énergétique pour les pays africains ?

85 Etats et des organisations internationales se sont retrouvés cette semaine à Dubaï dans les Emirats arabes unis pour tenter d'apporter des réponses communes aux défis liés à l'énergie durable.

Les enjeux liés à la production et la consommation de l'énergie sont énormes. Déjà à l'aube de l'humanité, les clans se livraient une guerre sans merci pour avoir le contrôle du feu qui était à l'époque la source d'énergie par excellence. Aujourd'hui les enjeux sont

aussi déterminants dans un contexte marqué par la raréfaction des sources d'énergie fossile et la multiplication des besoins qui naissent de la vie moderne.

Au cours des assises de Dubaï, le Chef de l'Etat togolais, Faure Essozimna Gnassingbé a préconisé une approche qui consiste pour les pays africains à ne pas rester en marge de la lutte pour la vulgarisation des énergies propres tout en ne perdant pas de vue les conditions de survie des populations africaines dont une grande majorité est privée



d'électricité. La vision du Président Faure repose donc sur le développement optimal des énergies renouvelables qu'il

faut coupler avec l'accès universel aux services énergétiques de base en particulier l'électricité.

Le Chef de l'Etat s'est également fait le porte-flambeau des projets de l'UEMOA et de la CEDEAO et a plaidé pour un meilleur accès aux financements en vue d'assurer leur réalisation optimale. ■

S. M.

Lire en intégralité le discours du Chef de l'Etat à la page 6.

Les législatives se précisent et des leaders se singularisent Agbéyome Kodjo reformule en 7 points les propositions contenues dans la plate forme du CST

Le Président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), M. Agbéyomé Kodjo est sorti lundi du cocon du CST pour apporter sa vision des solutions pour préserver la paix et l'unité nationale.

Au cours de la conférence nationale qu'il a organisé au siège de son parti et qui se situe dans les réactions face à la récente recomposition de la CENI par l'Assemblée nationale conformément au Code électoral issu des accords de Ouagadougou, l'ancien Premier ministre togolais a invité d'entrée les hommes de Dieu à s'investir dans ce qu'il appelle la «résolution de la crise togolaise»

Après avoir déploré la réserve des autorités religieuses, face à ce qu'il décrit comme étant une grave et deshumanisante crise au Togo, Agbéyomé Kodjo n'est pas allé par quatre chemins pour demander aux confessions religieuses de dépasser les habituelles séances de prières pour la paix et de rejoindre « la société civile et les forces politiques » pour s'investir davantage dans la résolution de la crise pour préserver la paix et l'unité nationale.

S'agissant de l'élection des nouveaux membres de la CENI, le parti OBUTS a déclaré qu'au nom du devoir de progrès

démocratique au Togo, il combattra de toutes ses forces cette CENI qu'il juge déséquilibrée dans sa composition et qui exclut les acteurs politiques majeurs pour faire place à « des formations politiques douteuses et non représentatives, et clientélistes »

En termes de propositions de sortie de crise, Agbéyomé Kodjo ne fait pas mieux que le Collectif auquel son parti appartient et qui marche dans les rues plus qu'il ne dialogue.

Le schéma de sortie de crise en sept points que propose OBUTS, pour « doter notre pays des institutions fortes qui résistent aux péripéties de l'histoire et aux ambitions des hommes » n'est qu'un résumé des propositions contenues dans la Plate forme du CST en plus de la reconduction de l'idée d'une transition avec le formation d'un gouvernement de mission qui devra rester en place jusqu'en 2015.

En substance, Agbéyomé Kodjo propose la tenue d'un dialogue entre le pouvoir, les partis de l'opposition et des organisations représentatives de la société civile, la mise en œuvre des « réformes du cadre électoral notamment du découpage électoral sur la base du critère démographique, et de la loi



électorale impérativement avant la tenue des élections locales et législatives». Agbéyomé Kodjo et son partis insistent dans leur schéma sur « l'élection d'une Assemblée constituante pour revisiter la Constitution de 1992 » et sur la « formation d'un gouvernement de mission qui devra rester en place jusqu'en 2015 ». OBUTS boucle ses propositions par « l'adoption de la nouvelle constitution par référendum » et « l'organisation des élections locales et législatives ».

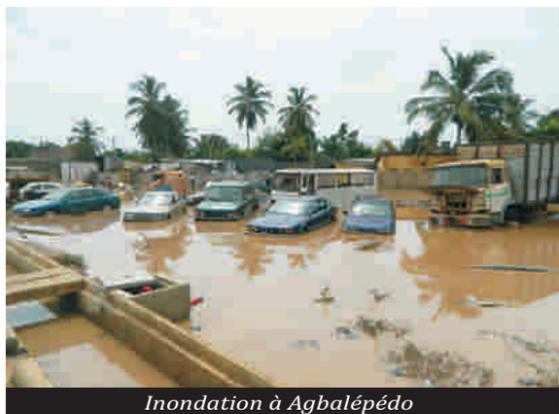
Comme il fallait s'y attendre de la part d'une composante du CST, la communauté internationale en a eu pour son compte. Aux amis du Togo et aux partenaires privilégiés, Agbéyomé Kodjo

reproche leur non ingérence qu'il qualifie d'« odieux soutien au coup d'état permanent et au massacre en silence des peuples ». Pour l'ancien Premier Ministre d'Eyadéma : « Il est donc dans l'intérêt de la communauté internationale, notamment dans celui de nos partenaires privilégiés de favoriser activement le dialogue intertogolais en vue des réformes politiques, destinées à édifier des institutions crédibles et à donner aux prochaines élections au Togo, toutes les chances d'être transparentes, et équitables ».

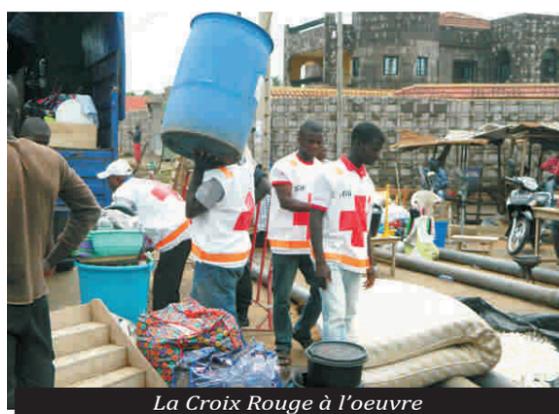
Pour le silencieux observateur du jeu politique togolais et pour le citoyen togolais normal, Agbéyomé Kodjo demande à la communauté internationale de faire ce pourquoi elle s'est mille et une fois déjà employée sans succès et sans un quelconque écho favorable de leur part. Leur refus obstiné de dialogue a eu finalement raison de la communauté internationale. La petite innovation qui n'aura sans doute aucun effet, c'est le pathétique appel qu'OBUTS et Agbéyomé lancent aux autorités religieuses pour qu'elles rejoignent le CST. OBUTS et le CST sont toujours dans leur logique. ■

Schmidt EZA

Inondation au quartier Agbalépédogan La gendarmerie et la croix rouge au secours des sinistrés



Inondation à Agbalépédo



La Croix Rouge à l'oeuvre

Le spectacle était désolant toute la journée d'hier au quartier Agbalépédogan à Lomé. Plusieurs maisons d'habitation sont sous les eaux depuis la grande pluie de la nuit de mardi à mercredi matin qui s'est abattue sur la capitale Lomé et ses environs. Après cette pluie, ce n'était pas du tout le beau temps pour les habitants de cette zone, obligés de quitter manu militari les lieux complètement inondés. On ne dénombre pas heureusement de perte en vie humaine mais plusieurs dégâts matériels et des centaines de sinistrés.

Le pire a été évité grâce aux éléments de la gendarmerie et la croix rouge qui ont permis aux

sinistrés de déménager rapidement.

Déjà tôt dans la matinée, le Ministre de la sécurité le Colonel Yark a effectué une descente sur le terrain pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts et témoigner la compassion du gouvernement aux sinistrés. Les victimes ont été évacuées à la maison des sinistrés à Logopé dans la banlieue nord de la capitale.

Il faut dire qu'avec la réhabilitation des infrastructures routières, plusieurs coins réputés inondables ont retrouvé la quiétude depuis un moment et le sinistre d'Agbalépédogan a été une surprise pour plus d'un. ■

AK

PUBLIREPORTAGE

Partenariat Togo Télécom ECO BANK Pour plus d'accès à Internet

L'internet est un outil incontournable aujourd'hui dans tous les domaines mais cet outil malheureusement demeure encore un luxe voire privilège sous nos cieux. Pour vulgariser ces technologies de l'information et de la communication, Togo télécom le géant de la téléphonie au Togo et ECOBANK le géant des établissements financiers se sont mis ensemble. Il s'agit d'une signature le 17 octobre dernier d'un partenariat entre les deux institutions. C'est un partenariat inédit qui permet désormais aux clients de bénéficier d'une offre. Il s'agit d'une offre package composée d'un mini ordinateur (Lap Top) et d'une connexion internet à un prix unique échelonné sur 24 mois. Les bénéficiaires de l'offre pourront avoir une connexion haut débit pendant deux ans sur leur propre ordinateur en payant un



Signature du partenariat

forfait mensuel de 19000 FCFA. Pour bénéficier de cette offre, il vous suffit seulement de domicilier votre salaire à Ecobank et le tour est joué. Les ordinateurs proposés sont de deux types (Samsung et Toshiba).

Avec ce partenariat, Togo telecom et Ecobank contribuent à leur manière au développement du pays et l'épanouissement de la population. Il faut rappeler que la signature de ce partenariat s'est déroulée dans les locaux de la direction Générale de Togotelecom. ■

La Rédaction

Société

Je n'en pouvais plus, il fallait que mes parents interviennent

« L'amour est comme une cigarette allumée qui pique souvent les yeux et fait pleurer » disait-on, et moi j'ajouterais qu'elle est une cigarette qui vous consume en même temps qu'elle se consume. Je n'avais jamais autant pleuré de ma vie, des pleurs sans larmes souvent mais une atroce douleur qui vous affaiblit et vous fragilise, une indicible sensation de mal être que seul l'amour peut vous contraindre à supporter en silence et dans le secret des quatre murs que vous impose la vie du couple. A la différence de ces corps embrasés qui souffrent et qui luttent pour sortir des flammes d'un amour destructeur, la flamme que je nourrissais en vers Bijou faisait de moi une âme damnée dans les géhennes de l'enfer. L'amour c'était effectivement pile ou face, une alternance entre le bonheur et l'enfer. Mais pour moi, le règne du bonheur n'aurait duré que deux ans.

Je me suis marié avec Bijou, après ce qu'on peut appeler une minutieuse étude de la jeune fille de mon quartier, qu'elle était. Aujourd'hui encore, je ne

m'explique pas tous les dérapages et toute l'antipathie qui sont venus s'incruster dans notre foyer, au point où, les bonnes volontés et nos amis n'ont rien pu faire dans le sens d'un éventuel retour à la normale. Après deux ans de vie, Bijou m'a progressivement exclu de son cœur, sans que je m'en rende vite compte et que je ne me décide à affronter la triste réalité qui m'a fait passer pour un faible et une marionnette de ma femme, ou du moins de la femme que je m'entêtais à considérer comme telle.

Le jour du mariage, je le revois comme un point de départ d'une douloureuse expérience que je ne souhaite à personne de vivre. Mon souvenir de cette date est bien loin de ces cris de joie, de ces fleurs sur notre passage et de tous les meilleurs vœux de bonheur dont nous couvraient nos proches parents et amis.

Je revois son sourire que je n'ai plus revu pendant ces dernières années, qui m'ont paru longues, très longues et difficiles.

Mes difficultés avec Bijou ont commencé le jour où j'ai refusé de vendre mon taxi qui nous

permettait d'arrondir nos fins de mois pour payer la caution du loyer d'une boutique qu'elle s'appropriait à prendre pour le démarrage de ses affaires essentiellement dans le vestimentaire.

Bijou est de cette race de femmes qui sont prêtes à tout pour arriver à leur fin et notre mariage, je me rends aujourd'hui compte, n'a été qu'un tremplin pour lui permettre de monter plus haut et plus loin. La fille dont j'étais amoureux m'a révélé moins de deux ans après notre mariage, son vrai visage, celui d'un reptile qui a manqué de m'empoisonner jusqu'à ce que mort s'ensuive. Si je ne suis pas mort grâce à la violente intrusion de mes parents et surtout de mon oncle, je reconnais que ma vie a été atteinte dans ce qu'elle a de plus précieux à savoir : l'amour, l'estime de soi, la fierté, la joie de vivre et l'honneur que seule une femme fidèle et respectueuse peut procurer à son mari.

Si Bijou était infidèle, je ne saurais le dire, aujourd'hui que ma convalescence sentimentale est très avancée, mais je peux

avec le recul affirmer que plusieurs faits et gestes laissent croire que Bijou se nourrissait sexuellement en dehors de notre foyer.

Pour m'en convaincre, Fulbert, un ami m'a difficilement ouvert les yeux au moment où, j'ai eu le courage, en désespoir de cause, de lui dire que depuis plus de huit mois Bijou et moi n'avons eu aucun rapport sexuel. En réalité, cela remonte à plus d'un an quand un soir, ma femme a décidé qu'elle me priverait de sexe sous prétexte d'une infection que je lui aurais transmise sexuellement. Je ne sais comment et pourquoi je suis tombé dans son piège en lui révélant que j'avais eu des relations extraconjugales avec une collègue de service dont elle a surpris par inadvertance les sms dans mon portable. Ces aveux, au lieu de faciliter les choses et trouver une solution à cette infection qu'elle a fabriquée de toutes pièces, ont plutôt définitivement détruit l'harmonie dans ce qui restait à notre couple. Notre vie depuis cette affaire d'infection est devenue un cauchemar, en tous

cas en ce qui me concerne. Pour m'éviter toutes les nuits, ma femme a commencé par me tourner le dos avant de fuir notre chambre à coucher pour adopter le canapé du salon comme son lit pendant de nombreuses semaines. Plusieurs fois à ses troussees et dans mes honteuses supplications, j'ai passé des nuits entières debout ou assis dans un fauteuil en face d'elle, à la regarder dormir, à souffrir et à prier Dieu de sauver notre couple. Plusieurs fois, au-delà de minuit j'ai versé des larmes pour qu'elle m'entende et pour qu'elle se décide à tirer une croix sur cette infidélité pour sauver notre couple. Une nuit, elle me posa une condition non négociable pour une reprise comma avant : il fallait que je fasse mon test de dépistage du VIH Sida et lui apporter le résultat dans la semaine. Après quoi, elle me dira si j'aurai accès à son corps où ce sera la rupture définitive. Cette nuit aura été la plus longue de ma vie.■

**A suivre dans
LE LIBERAL N° 96
Le Briscard**

L'enquête sur les événements malheureux à Adéwui et Bè bouclée Les fauteurs de troubles identifiés

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile le Colonel Yark Damehane a animé une conférence de presse hier mercredi après-midi pour situer la population sur les événements du 15 septembre et du 5 octobre dernier respectivement à Adéwui et à Bè lors des manifestations du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement FRAC et du Collectif Sauvons le Togo. Selon le ministre, les enquêtes ont permis d'identifier les fauteurs de troubles.

En effet, lors de la manifestation du 15 septembre dernier à Adéwui, des événements malheureux ont été enregistrés pendant de la manifestation du Collectif Sauvons le Togo de même que lors de la marche du 5 octobre du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement. Pour situer les responsabilités des enquêtes ont été ouvertes afin de sanctionner ces actes déplorables. Les enquêtes ont enfin

permis d'identifier les auteurs de ces actes et ils seront confiés à la justice. « Aujourd'hui je puis vous dire que nous sommes arrivés à termes de ces investigations. Mais à un moment donné, surtout après le 5 octobre, nous nous sommes dit qu'il faut aussi s'intéresser à ce qui s'est passé à Bè. Nous avons vu les images donc il fallait identifier les gens. Aujourd'hui c'est chose faite. De la même manière au niveau d'Adéwui les gens sont identifiés, les gens sont écoutés. Et il y a deux procédures différentes qui seront dressées et envoyées au parquet pour toute fin utile », a précisé le ministre Yark Damehane. Concernant les marches interdites, le ministre a indiqué que cela fait partie de leur mission qui consiste à protéger les populations et les manifestants. Il a aussi saisi l'occasion pour se prononcer sur les agressions de journalistes à qui il a présenté ses compassions.



Le Ministre de la sécurité

Il faut rappeler qu'à ce jour aucune arrestation ou interpellation n'a été faite dans le cadre de ces incidents des deux

manifestations aussi bien à Adéwui qu'à Bè.■

Magloire A

DISCOURS DE FAURE GNASSINGBE AU FORUM INTERNATIONAL DE L'ENERGIE À DUBAI

Je tiens avant toutes choses à remercier les autorités et le peuple des Emirats arabes unis pour l'accueil très chaleureux qui nous a été réservé, à moi-même et toute ma délégation, et les féliciter pour toutes les dispositions prises, en vue d'assurer le succès de nos travaux.

La question de l'énergie étant aujourd'hui au cœur de tous les enjeux, je voudrais vous dire combien le Togo se sent privilégié et honoré de prendre part au Forum de Dubaï. Ce Forum nous donne une fois encore, l'occasion d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions et de coopération afin d'apporter des solutions durables au défi majeur que constitue la question de l'énergie pour notre planète. Il s'agit, aujourd'hui, de mener des actions vigoureuses et courageuses en vue de permettre à un milliard et demi de personnes d'avoir accès à l'électricité. Mais dans le même temps nous devons agir en toute responsabilité pour un développement durable, ce qui nous ramène au cœur du débat pour une énergie propre, je veux dire les énergies renouvelables.

Mesdames et messieurs,

Chers participants,

Quel que soit leur niveau de développement, tous les pays mesurent chaque jour le poids de la question énergétique sur la vie économique moderne. L'accès à l'énergie conditionne aussi la paix sociale. Il influe depuis toujours sur les rapports entre les Etats. En Afrique, selon les estimations, 20% à peine de la population en moyenne, a directement accès à l'électricité. Dans certains pays ce chiffre tombe même à 5%. Et en milieu rural la moyenne n'est que de 2%. Cependant on estime que la demande devrait augmenter de 5% environ par an les 20 prochaines années. Nous savons tous que l'Afrique dispose des ressources suffisantes pour satisfaire tous ses besoins en énergie. Le continent compte en effet certains des plus grands fleuves au monde : le Nil, le Congo, le Niger.... Pour ne citer que ceux-là.

Il devient donc urgent d'intensifier la coopération internationale pour mieux organiser la production et la consommation de l'énergie pour un développement économique et social durable de notre continent.

En Afrique de l'Ouest, en matière de coopération, les 15 Etats membres de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé à partir de 2000, de lancer en commun un vaste programme visant à accroître l'offre d'électricité dans la région. Il s'agit de mettre en commun les ressources énergétiques de la région en créant des



sites de production énergétiques et en assurant l'interconnexion de leurs réseaux respectifs. Le programme d'un coût global estimé à 11,8 milliards de dollars, devrait permettre de doter la région d'une puissance installée de 10.000 mégawatts.

Dans le cadre de ce programme, les réseaux du Nigéria, du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Burkina et du Mali sont déjà interconnectés.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui regroupe 8 pays de la zone partageant une monnaie commune, le franc CFA, un programme dénommé « Initiative Régionale pour l'Energie Durable » (IREDD) a été lancé en 2009. Il a été doté d'un Fonds dénommé le Fonds de Développement de l'Energie (FDE) d'un montant initial de 1 milliard de dollars, dont la moitié a déjà été mobilisée et engagée dans des projets énergétiques prioritaires. Mais les besoins, pour assurer l'autonomie énergétique de la zone et apporter l'électricité à tous, sont estimés à 20 milliards de dollars à l'horizon 2020.

Au Togo, des investissements importants nous ont permis de répondre aux besoins actuels en énergie en milieu urbain. Des efforts sont en cours en milieu rural. Cependant, les besoins en investissements dans le secteur de l'énergie sont importants pour les années à venir, compte tenu de notre plan stratégique de développement.

Comme on peut le constater, d'importants efforts ont été déployés et des programmes ont été élaborés en vue de couvrir les besoins des pays africains, en dépit des insuffisances relevées au niveau de l'offre d'électricité. Mais les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ces programmes font encore cruellement défaut.

Nous comptons sur tous nos partenaires

pour nous appuyer dans la réalisation de tous ces programmes énergétiques.

Cette coopération internationale nous permettra de matérialiser ensemble notre engagement en faveur de la promotion de l'accès universel aux services énergétiques de base et du développement durable.

C'est pourquoi je tiens à saluer l'initiative qui a été prise de nous réunir ici, à Dubaï, dans le cadre de l'année internationale de l'énergie durable décrétée pour 2012, par les Nations Unies.

Comme vous le savez, nos assises se tiennent dans un contexte particulier, marqué à la fois par l'accroissement exponentiel de nos besoins en énergie et l'amointrissement continu des réserves d'énergie fossile, en particulier le pétrole et le gaz. Le tout, marqué par l'impact des changements climatiques sur notre environnement.

C'est un double défi qui nous impose, d'engager collectivement une réflexion stratégique sur la promotion et le développement des énergies renouvelables.

L'Afrique, regorge de ressources en énergies renouvelables diversifiées et abondantes : éolien, solaire, hydraulique, biomasse...pour ne citer que celles-là.

Malheureusement, cet énorme potentiel est encore largement inexploité. Nous savons tous cependant que la promotion des énergies renouvelables pourrait être pour nous, pays en développement, sources de création d'entreprises, d'emplois notamment pour les jeunes, et aussi sources de richesses et d'amélioration des conditions de vie en milieu rural, notamment en matière de santé, d'éducation et d'assainissement.

Nous devons dans cette perspective trouver ensemble les moyens de satisfaire les besoins en énergie de nos populations respectives, sans compromettre notre avenir commun. Cette double exigence appelle un minimum de régulation des politiques énergétiques afin d'atténuer les tensions qui naissent çà et là et le décalage récurrent entre la demande et la production des sources d'énergie traditionnelle.

Malgré la diversité des situations, malgré la répartition inégale des ressources et des besoins en énergie, je reste convaincu que la solution n'est pas dans le repli sur soi. Nous devons travailler ensemble pour la gestion durable de nos ressources énergétiques, pour nous forger un destin commun, où les priorités des uns ne doivent pas constituer une menace pour la survie des autres.

Fort de cette conviction, le Togo a non

seulement fait du secteur de l'énergie l'une des grandes priorités de son action en faveur du développement, mais il s'est toujours efforcé à l'inscrire dans le cadre des initiatives sous-régionales, CEDEAO et UEMOA notamment. J'en ai déjà longuement parlé.

En tout état de cause, nous adhérons avec une conviction profonde à l'approche qui mise désormais sur les énergies renouvelables. Elles sont en effet la voie de l'avenir. Au Togo, nous accordons un degré de priorité élevé à ces énergies car elles sont plus en phase avec les exigences du développement durable.

C'est pour cette raison que nous privilégions depuis quelques années l'énergie solaire pour l'électrification des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national et plus particulièrement en milieu rural.

Je voudrais à cet égard me féliciter des avancées notables réalisées grâce aux travaux de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables.

L'IRENA est pour nous un partenaire important. Nous continuerons à mettre à contribution, le dynamisme de cette institution pour vulgariser davantage l'accès à une énergie propre, disponible et abordable et qui favorise le développement humain durable.

Mesdames et messieurs,

Chers participants,

Malgré les efforts déployés ces dernières années pour la vulgarisation de l'énergie solaire, nous ne perdons pas de vue une donnée constante : la fracture technologique. On dit généralement que dans la plupart des cas, le soleil est toujours au Sud mais que les panneaux solaires sont au Nord.

La fracture technologique est une réalité du monde contemporain. Nous devons donc en tenir compte dans toutes nos stratégies.

Cette fracture technologique doit impérativement être comblée avec le concours de tous. Il me paraît essentiel à cet égard d'œuvrer de concert, afin que le transfert de technologie devienne l'un des axes majeurs de la coopération internationale pour le développement durable.

Je souhaite vivement que nos assises permettent de mener des réflexions afin d'apporter des réponses concrètes à toutes ces préoccupations et qu'elles ouvrent la voie à un monde où grâce à la coopération internationale et à la coordination des politiques, la sécurité énergétique devienne une réalité pour un plus grand nombre.

Vive la coopération internationale.

Je vous remercie.■

Renouvellement de la CENI La CPP conteste le choix des partis non parlementaires

Le renouvellement des membres de la CENI par l'Assemblée Nationale, continue de susciter des remous au sein de la classe politique. Dans un communiqué rendu public le 22 octobre dernier, la Convergence Patriotique Panafricaine CPP déplore le choix de l'Assemblée Nationale, par rapport aux trois places réservées aux partis extra parlementaires. Le parti de Francis Ekon ne comprend pas pourquoi son parti classé 4^{ème} lors des dernières législatives ne figure pas sur la liste des trois partis non parlementaires retenus pour envoyer des représentants au sein de l'institution chargée d'organiser les élections.

Il faut dire que trois partis de l'opposition extra parlementaires à savoir le PDR, la CDPA et ID disposent de représentants au sein de la CENI

Voici l'intégralité de la déclaration de la CPP

Le Comité Directeur de la CPP réuni le 21 Octobre 2012 a appris avec étonnement, le résultat du choix par l'Assemblée Nationale des représentants des partis politiques non parlementaires à la CENI.

La CPP déplore ce choix qui paraît à plusieurs égards incompréhensible et ne comprend pas les critères qui ont abouti à ce résultat.

En termes de représentativité, elle sait que les Togolais, lors des élections législatives de 2007, lui ont accordé la place de quatrième parti politique sur le plan national après le RPT, l'UFC (avant la scission) et le CAR.

Par ailleurs, la CPP a présidé la CENI et a participé au premier plan à tous les combats pour la démocratie dans notre pays dont celui qui a conduit à la création de la CENI.

Pour la CPP, nous sommes face à une discrimination étonnante et à un déni qui interpelle les notions d'équité, de justice, de transparence et d'égalité de traitement des partis politiques, notions vivement recommandées par l'Accord Politique Global dont nous sommes l'un des signataires.

La CPP attire l'attention du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale sur les germes d'incompréhension que charrie cette démarche dans le choix des représentants à la CENI des partis politiques non parlementaires.

Devant les difficultés qui ont entravé et retardé le processus électoral, la CPP a fait le choix de la responsabilité, de la liberté et du dialogue ; cela ne doit pas lui coûter ses droits et en faire une victime des calculs, des crispations et des mauvaises passions habituelles.

Fait à Lomé, le 22 Octobre 2012

POUR LE COMITE DIRECTEUR,

Le Président National, Francis Mawouena EKON

CAN 2013 Le Togo dans le groupe de la mort



Les Eperviers du Togo

C'est hier 24 octobre qu'a eu lieu le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football Afrique du Sud 2013. Le Comité d'Organisation de la Confédération Africaine de Football a reparti les seize (16) équipes qualifiées pour la 29^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations en quatre poules de quatre équipes. Parmi les équipes qualifiées se trouve la sélection nationale du Togo qui retrouve la CAN après l'attentat de Cabinda qui l'avait obligée à revenir à la maison en 2010 sans jouer le moindre match en Angola. Pour sa huitième participation à la CAN, le Togo se retrouve dans le groupe D, un groupe un peu plus relevé en Compagnie de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de l'Algérie. La compétition a lieu du 19 janvier au 10 février 2013 en Afrique du Sud.

Voici en intégralité les quatre (4) poules groupes :
Groupe A : Afrique du Sud, Angola, Maroc, Cap Vert
Groupe B : Ghana, Mali, Niger, RDC
Groupe C : Zambie, Nigéria, Burkina Faso, Ethiopie
Groupe D : Côte d'Ivoire, Tunisie, Algérie, Togo

B.K

La candidature du juge Garba Gnambi au sous comité contre la torture Verdict attendu ce jeudi 25 à Genève.

Jeudi, 25 octobre 2012 aura lieu à Genève l'élection des membres du Sous Comité de la prévention contre la torture.

Parmi les candidats sur les starting block, se trouve notre compatriote Garba Gnambi, magistrat de son état et actuel Directeur de l'Administration pénitentiaire. L'intéressé a aussi été pendant longtemps Procureur de la République près de la Cour d'Appel de Lomé.

Le Togo via sa Mission permanente s'est bien prise pour battre campagne pour son poulain. Il est difficile de savoir si le candidat togolais fait figure de favori.

Mais il faut se baser sur les promesses qui ont été faites au Togo au travers des soutiens



Garba Gnambi

réciroques et croisés que bon nombre d'autres pays ont promis au Togo, on peut dire que le candidat a une carte à jouer. Le seul bémol, dans l'optimisme

toutefois, c'est que pour ce sous-comité, il y a une candidature féminine du côté du Mali et dans un contexte international où les candidatures féminines sont fortement encouragées, l'approche genre oblige, l'issue de cette élection pourrait se jouer sur ce détail là.

Il faut au passage souligner que le Comité contre la torture est un organe composé d'experts indépendants qui surveillent l'application de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants par les Etats. Ne peuvent y siéger que des personnes dotées d'une probité morale et naturellement avec des compétences

reconnues en matière des droits de l'homme.

Lomé a signé la Convention contre la torture le 25 mars 1987 et l'a ratifiée le 18 novembre de la même année.

Il faut par ailleurs rappeler que le Togo passera devant le Comité Contre la torture à la mi novembre. Il s'agira pour le Gouvernement de s'expliquer sur la mise en œuvre de la Convention dont le Togo est signataire comme évoqué plus haut.

Ce passage est donc très attendu vu les cas de tortures qui ont fait florès ces derniers temps dans l'actualité de notre pays à tort ou à raison. ■

Dieudonné E.

RAPPORT DE L'ITIE-TOGO 2010

Qu'est ce que l'ITIE?

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme globale de la transparence, mondialement reconnue en matière de gouvernance dans le secteur extractif. Elle dispose de ses Règles constituées de douze principes, six critères et 21 exigences à respecter pour promouvoir la transparence. Son siège international est basé à Oslo en Norvège.

Elle est née du constat selon lequel les richesses issues de l'exploitation des ressources extractives (pétrole, gaz, mines) ne profitent pas généralement aux populations des pays où elles sont exploitées ; souvent à cause des mauvaises pratiques de la gouvernance, notamment la corruption, le détournement et autres prévarications du secteur extractif (industries extractives et administrations des finances de l'Etat).

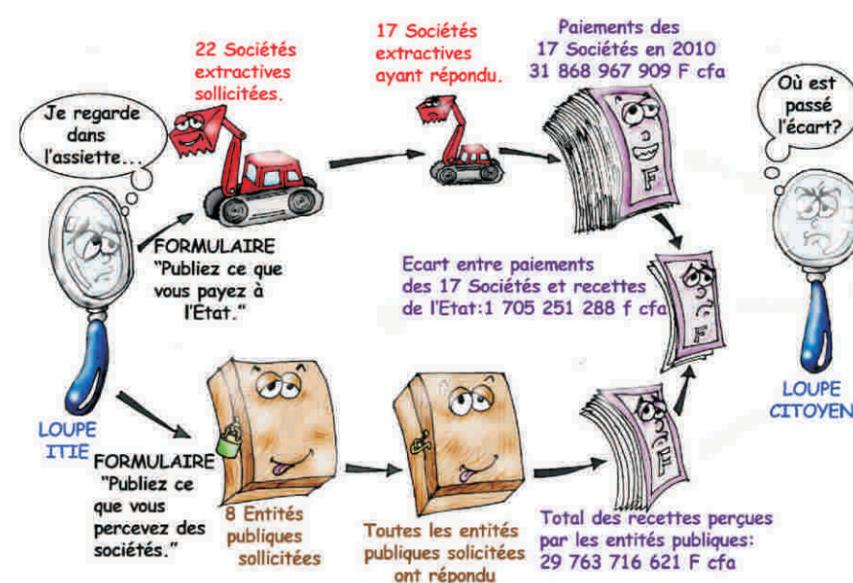
Ce constat a amené des gouvernants de pays développés, des organisations de la société civile internationales et des entreprises à convenir de la création de l'ITIE, lors du sommet sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002. L'Initiative vise à exiger la transparence dans les pratiques de la gouvernance du secteur extractif afin de favoriser le développement économique des pays et d'améliorer le cadre de vie des communautés.

Pour adhérer aux principes de l'ITIE, les pays doivent respecter les exigences des Règles de l'ITIE. Il y a deux types de pays membres : les « Pays candidats » et les « Pays conformes ».

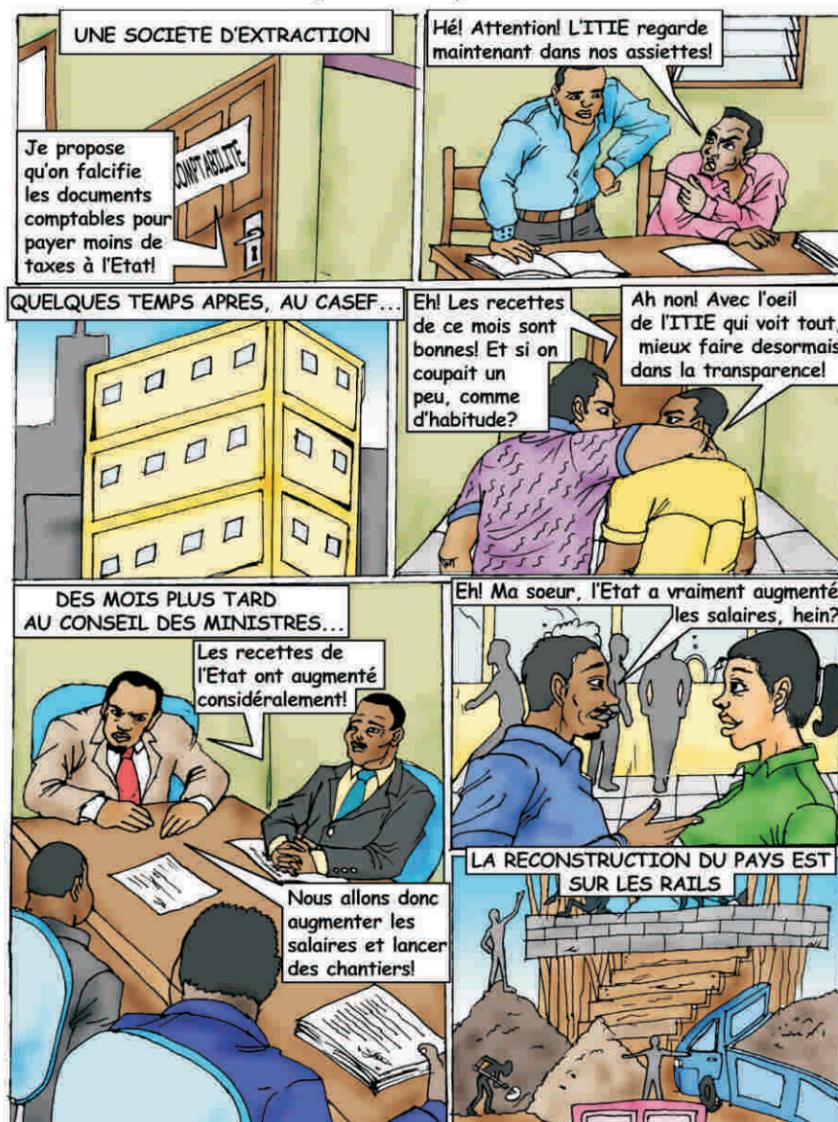
Le Togo ayant exprimé son intention d'y adhérer en 2009 a dû remplir les 5 premières exigences des Règles de l'ITIE pour se voir admettre comme « Pays candidat » au processus de l'ITIE, par le Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale le 19 octobre 2010. Dès lors, la mise en œuvre du processus a commencé et le pays dispose de 18 mois pour publier son premier rapport de réconciliation des paiements que les industries extractives ont effectués à l'Etat et des recettes que l'Etat a perçues des dites industries au cours de l'année considérée. Les présentes bandes dessinées concourent à une meilleure dissémination du 1er rapport ITIE publié au Togo en mars 2012 sur les données de l'année 2010.

Au bout de 30 mois, il doit procéder à la validation du processus. Cette procédure vérifie le respect des 20 premières exigences que le pays doit formellement remplir avant de prétendre obtenir le statut de « Pays conforme ». Une fois déclaré « Pays conforme », il dispose de cinq ans pour se faire évaluer à nouveau et est tenu de publier chaque année un rapport ITIE tout en respectant les exigences. Ceci lui permet de satisfaire la 21ème exigence relative au maintien de la conformité. Lisez l'illustration du rapport en bandes dessinées.

Récapitulatif du rapport : « au cœur de l'ITIE : ça va se savoir ! »



L'œil de l'ITIE : « Pour plus de transparence et de redevabilité »



Perception manuelle des impôts : « Plus rien ne sera caché »

